

2020-0424  
2022-06-30

# **Chlorure de Potassium Technique**

Solide  
Molluscicide

**POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION, OU LE RECONDITIONNEMENT**

PRINCIPE ACTIF: chlorure de potassium.....96,88%

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

N° D'HOMOLOGATION 34465 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX**

Contenu Net : vrac

Manufacturée pour:  
Alberta Environment and Parks  
Fish and Wildlife Policy Branch  
24th Floor, Commerce Place  
10155-102 Street NW  
Edmonton, Alberta T5J 4G8

En cas d'Urgence du Transportation: 1-800-792-8311  
Numéro de Téléphone d'Urgence: 1-303-389-1653

## **MISES EN GARDE :**

### **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

Peut irriter les yeux et la peau. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Peut irriter les voies respiratoires. Éviter d'inhalier / de respirer les poussières.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Lors de la manipulation, du mélange, du chargement, du nettoyage ou des réparations de l'équipement, le personnel doit porter des lunettes de protection ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes. Le personnel doit également porter un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque anti-poussière) qui a été correctement ajusté lors de la manipulation du chlorure de potassium technique.

Pour des raisons d'hygiène, si les vêtements ont été contaminés, les retirer et les nettoyer avec de la lessive et de l'eau chaude dès que possible, séparément des autres vêtements. Nettoyer l'équipement de protection individuelle lors de l'enlèvement avec de l'eau savonneuse.

Pour de bonnes pratiques d'hygiène, se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer et d'utiliser les toilettes. Prendre une douche immédiatement après le travail.

## **PREMIER SOINS :**

En cas d'ingestion Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Administrer un traitement symptomatique.

## **ENTREPOSAGE :**

Entreposer dans des récipients appropriés en plastique, acier doux, fibre de verre ou acier inoxydable. Entreposer dans un récipient bien fermé et à l'écart des substances incompatibles. Entreposer dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Toujours utiliser de bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

## **ÉLIMINATION :**

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux de réglementation.

## **AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.